

DOMINIQUE NEUMAN

AVOCAT

1535, RUE SHERBROOKE OUEST
REZ-DE-CHAUSSÉE, LOCAL KWAVNICK
MONTRÉAL (QUÉ.) H3G 1L7
TÉL. 514 849 4007
TÉLÉCOPIE 514 849 2195
COURRIEL energie @ mlink.net

MEMBRE DU BARREAU DU QUÉBEC

Montréal, le 4 avril 2018

M^e Véronique Dubois, Secrétaire de la Régie
Régie de l'énergie
800 Place Victoria
Bureau 255
Montréal (Qué.) H4Z 1A2

Re: Dossier RDÉ R-3867-2013.

Dossier générique portant sur l'allocation des coûts et la structure tarifaire de Gaz Métro.
Phase 1 Suivi.

Avis de participation de l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA) et de Stratégies Énergétiques (S.É.) à l'audience du 26 avril 2018.

Chère Consœur,

Par la présente, nous confirmons que l'*Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA)* et *Stratégies Énergétiques (S.É.)* participeront à l'audience du 26 avril 2018 en phase 1 (suivi) du présent dossier, portant sur :

- a) la recevabilité de la 3^e demande réamendée d'Énergir et
- b) l'assise juridique en vertu de laquelle la formation au présent dossier a le pouvoir de traiter cette 3^e demande réamendée, considérant, notamment, les articles 37 et 40 de la *Loi sur la Régie de l'énergie*.

Nous y serons représentés par notre analyste Monsieur Jacques Fontaine et le soussigné.

Espérant le tout à votre entière satisfaction, nous vous prions, Chère Consœur, de recevoir l'expression de notre plus haute considération.



Dominique Neuman, LL.B.

Procureur de l'*Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA)* et *Stratégies Énergétiques (S.É.)*

c.c. La demanderesse et les intervenants, par le Système de dépôt électronique (SDÉ).